

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

Semaine du 24 au 28 novembre 2014					
NO DE SENTENCE	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
8840	Syndicat du soutien scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup -et- Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup	5320	Me Jean-Guy Roy	Exigence particulière - Poste de technicien en organisation scolaire (TOS) - Grief contestant la nomination - Grief contestant les exigences particulières (prescrit et le syndicat se désiste) - Pouvoir de l'arbitre si les exigences particulières ne sont pas contestées - Critère pour invalider une décision de nommer un salarié à un poste (décision abusive, discriminatoire ou teintée de mauvaise foi).	Grief rejeté
8841	Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec -et- Commission scolaire de la Jonquière	5210	Me Marcel Morin	Grief patronal - Objection préliminaire du syndicat - Arbitre nommé par le Greffe - Compétence du Greffe pour nommer un arbitre dans le cas d'un grief patronal.	Objection du syndicat rejetée
8843	Syndicat de l'enseignement de Champlain -et- Commission scolaire Marie-Victorin	5110	Me Fernand Morin	Calendrier scolaire - Journée pédagogique - Journée d'élection - Pratique passée - Notion du précédent.	
C-0584	Syndicat du personnel de soutien de la Seigneurie des Mille-Îles (CSN) -et- Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	5320	M. Hilaire Rochefort	Grief de classification - Réclamation de passer d'agente de bureau classe 1 à agente de bureau classe principale - Critère : accomplir de façon principale et habituelle les tâches de la classification demandée.	Grief rejeté